

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Michel Simard

Adresse : 30, rue Champagnat, Lévis, Qc. G6V 2A5

Courriel : atcrqtransport@gmail.com

Nom de l'organisation : Association des transports collectifs ruraux du Québec (ATCRQ)

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse : Les défis sont bien exposés et l'analyse des environnements répond bien aux réalités.

Le rétrécissement du bassin de la population active entraîne un étalement des populations. Il s'agit d'un avantage pour les milieux ruraux mais nous devons tenir compte que l'arrivée des nouveaux résidents oblige à une offre de service améliorée car les attentes diffèrent. Pour les grands centres, la situation est différente car il faut étendre les services avec la même population.

La lecture est juste lorsque nous lisons que nous devons adapter les services. Le défi repose sur la mise en place des structures favorisant l'accessibilité aux services pour les personnes en dehors des grands centres.

Le vieillissement de la population est un défi important pour nos municipalités rurales. Trop souvent, ce phénomène est associé à une augmentation de la demande pour les services de transport collectif en milieu rural. Il faut se méfier de l'approche utilisée par plusieurs grandes résidences dans les villes et qui vise à présenter une « sécurité essentielle ». Cette démarche a pour résultat de placer des utilisateurs devant une perte d'autonomie prématurée. Le transport collectif est un moyen de maintenir cette partie de la population encore active, dans leur environnement.

La problématique des changements climatiques aussi curieux que cela peut sembler, crée une opportunité qui permet de répondre à plusieurs défis identifiés dans votre document. Le transport collectif qui ne cause aucun questionnement dans les grands centres, se heurte à

une résistance face au changement d'habitudes en milieu rural. Malgré cela à son échelle, le transport collectif en milieu rural contribue de manière significative à la réduction des GES.

Nous parlons souvent de la proximité des services comme élément essentiel mais le terme proximité prend un sens différent selon son lieu de résidence. La proximité des services pour les populations régionales et rurales, fait référence à l'accès aux services. Pour parler de proximité et d'accès, il faut répondre au besoin de mobilité des individus.

La persévérance scolaire est associée aux études de niveau secondaire toutefois, nous devons considérer également les études postsecondaires pour les étudiants et étudiantes en dehors des grands centres. La situation se situe au niveau de l'accès aux institutions d'enseignement. L'enjeu de la persévérance scolaire est directement lié à la capacité pour les étudiants et étudiantes de se déplacer et là, la référence est la mobilité. C'est à ce défi que nous devons travailler.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

2a) Nous pourrions facilement dire que les acquis sont complémentaires et qu'ils occupent tous une place importante cependant, un aspect et façon de faire se répètent dans différents champs de nos acquis et c'est l'action collective.

L'action collective est un élément important et un levier de développement autant pour l'économique, le social, le culturel et l'environnement.

2b) Vous reconnaissez que le Québec est avantageusement positionné pour passer au transport collectif mais il s'agit d'un acquis au niveau du gouvernement du Québec. Le ministère des transports soutient le développement et la mise en place d'organisation dédiée à ce service sur l'ensemble du territoire québécois. Le défi qui est devant nous, c'est d'associer les différents paliers politiques à ce développement.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

3a) L'ATCRQ est d'avis qu'il faut ajuster les programmes afin qu'ils reconnaissent et favorisent l'innovation dans les façons de faire et dans les collaborations. Nous devons reconnaître les spécificités régionales et rurales et travailler en dehors des limites administratives des territoires, que nous parlions, de loisir, de la culture, de transport, de travail, d'éducation, de santé, etc...

Reconnaître les spécificités de la métropole, des régions, des milieux urbains et des milieux ruraux, c'est favoriser et permettre la complémentarité.

3b) Reconnaître les spécificités des différentes communautés avec des programmes ajustés qui vient permettre l'harmonisation avec d'autres partenaires, vient valoriser l'apport de ces dernières.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

4a) Nous sommes en accord avec la vision et les grandes orientations car elles représentent la situation rêvée. Les territoires, les secteurs, ect... tous retrouvent leur réflexion à partir du contenu qui est présenté au niveau de la vision et des orientations. Ce qui amène un questionnement et qui interpelle, c'est la phase suivante qui est le comment répondre à cette vision et aux grandes orientations.

4b) Nous devrions déjà retrouver des pistes d'actions pour répondre à la démarche et les secteurs particulièrement visés devraient pouvoir déposer des actions concrètes à certains éléments.

4c) Ce n'est pas que la dénomination occupation du territoire qui soulève un questionnement mais davantage la limite de ce titre. Ce qui nous est présenté aborde non seulement l'occupation du territoire mais la coopération, la collaboration, la complémentarité, l'harmonisation de nos pratiques et de nos territoires, etc.. il s'agit d'une vision globale de notre développement à titre de société donc, il serait intéressant et important que le tout se reflète dans l'appellation.

Oui nous serions en accord pour désigner le projet autrement.

Le titre du projet pourrait faire référence à l'harmonisation ou à la complémentarité de nos territoires.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

5a) Considérant l'importance pour l'ensemble des secteurs d'activités d'avoir accès aux services et pour l'ensemble de la population où elle se situe sur le territoire québécois, l'ATCRQ considère majeur l'importance d'assurer un transport adéquat et équitable pour assurer une mobilité réelle aux populations des régions et des territoires ruraux.

Il doit exister des liens entre les programmes, les territoires, les subventions, etc...

Il faut supporter et accompagner davantage les MRC dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur transport collectif si nous désirons mettre un terme au travail en silo.

Nous devons repenser les limites des territoires et des secteurs d'activités. Nous devons prioriser les services et non les organisations.

Il faut revoir les niveaux de décisions pour les activités qui ne peuvent assurer leur viabilité et pérennité dans un environnement limité. Nous devons garder en tête qu'il faut favoriser le développement des services de qualité.

Nous devons retrouver le droit à la mobilité ainsi, l'aspect de la proximité et de l'accès peuvent trouver réponse.

Les conditions pour arriver à une offre de service de qualité en transport collectif de personnes en milieu rural :

- Une volonté politique de la part des responsables du développement et du service de transport collectif;
- Des programmes ajustés aux réalités des régions et des territoires locaux car il faut tenir compte du territoire, du bassin de population, des services...

5b) Le droit à la mobilité.

5c) L'Association des transports collectifs ruraux du Québec désire participer activement aux travaux pour le suivi de votre démarche.

L'Association des transports collectifs ruraux du Québec désire mettre à contribution d'un comité de travail pour la suite des choses, son expertise et son analyse de la situation du transport collectif de personnes en milieu rural au Québec (portrait exhaustif du transport collectif de personnes en milieu rural présentement en cours de réalisation).

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).